

## Géothermie profonde à Haute-Sorne : des réponses officielles contestées, une communication orientée et des responsabilités qui interrogent

---

Nous exprimons notre profonde stupéfaction face à la manière dont la Commission de suivi et d'information (CSI) — organisme financé et dirigé par les promoteurs — s'est approprié nos questions sans notre consentement.

Plus troublant encore, la lecture des réponses transmises soulève une interrogation légitime :

la CSI s'est-elle également approprié les réponses du Gouvernement, en reprenant fidèlement les éléments de langage, sans perspective critique ?

👉 Cette double appropriation — des questions comme des réponses — interroge directement sur

- le rôle réel de la CSI
  - la neutralité du dispositif
- 

## Des réponses qui s'apparentent davantage à une communication qu'à une information

À la lecture des réponses, plusieurs affirmations apparaissent contestables, partielles ou orientées.

👉 L'ensemble donne le sentiment d'un document visant à rassurer et justifier, plutôt qu'à informer de manière complète et contradictoire.

---

## Géologie : une réalité minimisée

Le Gouvernement prétend que le projet s'éloigne des grandes failles.

Or, les documents montrent que le site de Haute-Sorne est entouré par trois grandes zones de failles (RIE Sismicité, p. 24) :

- la Caquerelle
- Develier
- Vicques

👉 Dire que le projet s'en éloigne est en contradiction avec ces faits et minimise la réalité géologique.

---

## Socle cristallin : une réalité plus complexe que présentée

Le recours au socle cristallin est présenté comme un élément de sécurité.

Or, les retours d'expérience internationaux (Bâle, Pohang, Vendenheim, Landau, St-Gall) montrent que :

- les projets en socle cristallin peuvent entraîner une sismicité induite significative
- ces phénomènes peuvent être différés dans le temps
- les impacts sur les infrastructures et les populations sont réels

👉 Cette réalité, pourtant bien documentée, est ici largement minimisée.

Le socle cristallin n'est pas "sans risque".

👉 Au contraire, il est souvent au cœur des problématiques sismiques en géothermie profonde.

Encore une réponse illégitime.

---

## Fracturation hydraulique confirmée

Le rapport Tred (réf. 13.3108 du 19 mars 2013) confirme qu'il s'agit bien de fracturation hydraulique à Haute-Sorne.

👉 Ailleurs, notamment en Alsace :

- on parle de « stimulation »
- ou de « fracturation »

Mais :

- ➡ la pratique est la même
- ➡ les conséquences sismiques sont comparables

Changer les mots ne change pas le risque.

---

## Comparaison avec l'Utah : une absurdité flagrante

Comparer Haute-Sorne à l'Utah est totalement inadapté.

👉 L'Utah :

- est en plein désert
- très faiblement peuplé
- avec des enjeux quasi inexistantes

👉 À Haute-Sorne :

- région habitée
- enjeux humains, économiques et territoriaux majeurs

➡ Sans parler des différences techniques :

- 2500 m en Utah
- jusqu'à 5000 m dans le Jura

👉 Cette comparaison est une simplification grossière et trompeuse.

---

## Assurance : un flou inacceptable

Selon nos informations :

- l'assurance expire en 2026
- et ne couvrirait que 5 ans après l'arrêt des travaux

👉 Ce dispositif est dérisoire.

Or, les retours d'expérience montrent que :

- les effets sismiques peuvent apparaître des années plus tard
- voire une décennie après (Bâle, Pohang)

👉 Nous constatons également une opacité totale :

- impossibilité d'obtenir des documents clairs
- absence de transparence

➡ Ce n'est pas acceptable pour un projet de cette ampleur.

---

## ! Question centrale

👉 Si des effets apparaissent dans 10 ans...

👉 alors qu'il n'y a plus d'assurance...

Qui assumera ?

Puisque le Gouvernement a décidé de ne pas être responsable,

👉 ce flou est profondément inquiétant.

---

## La seule certitude

La seule certitude avec ces réponses de nos autorités, c'est que la population se retrouvera bien seule en cas de problème.

👉 Il ne faudra pas compter sur le Gouvernement.

👉 Il l'exprime parfaitement dans ses réponses.

---